CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E197461** **VALABLE JUSQU'AU** **03/07/2027**

ÉDITÉ LE 01/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/11/2018

Forme juridique : SARL

Capital : 19 647

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC REIMS
Siret : 844 461 632 00011
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 4006908
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022326119904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022326119904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : CAMPI

12 RUE DES MOISSONS
51110 CAUREL

Téléphone : 03 26 47 26 09 **Fax :**
Portable : 06 86 35 22 06
Responsabilité légale :
CAMPI YANNICK GÉRANT

Site Internet :

E-mail : adv.ardenechafaudage@orange.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 590 000 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	13	19/06/2025
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	13	04/07/2023
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	13	10/12/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/06/2026 16:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E197461** **VALABLE JUSQU'AU** **03/07/2027**

ÉDITÉ LE **01/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/11/2018
Forme juridique : SARL
Capital : 19 647

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC REIMS

Siret : **844 461 632 00011**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 4006908

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022326119904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022326119904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **CAMPI**

12 RUE DES MOISSONS
51110 CAUREL

Téléphone : 03 26 47 26 09 **Fax :**
Portable : 06 86 35 22 06

Site Internet :
E-mail : adv.ardenechafaudage@orange.fr

Responsabilité légale :
CAMPI YANNICK GÉRANT

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	19/06/2025
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	04/07/2023
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	10/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/04/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/12/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	04/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/06/2026 16:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.